

L'opinion publique concernant le plan Schuman - Belgique (le 3 février 1951)

Légende: Le 3 février 1951, l'ambassade néerlandaise à Bruxelles rédige une note qui décrit les réactions de l'opinion publique et de la presse belge face aux enjeux du plan Schuman.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV - J.G. van Wouwe 1945-1973. Stukken betreffende Europese en internationale organisaties. Stukken betr. het Schuman Plan. 1950-1954. Diverse commissie. 1950-1952, 106.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_opinion_publicque_concernant_le_plan_schuman_belgique_le_3_fevrier_1951-fr-6a1b21ce-335f-48fo-82b5-9627c6393d4b.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

L'opinion publique concernant le plan Schuman - Belgique (le 3 février 1951)

(Compte rendu de l'ambassade néerlandaise à Bruxelles)

Une analyse superficielle de la presse belge permet de conclure aisément que le gouvernement soutient le plan Schuman, contrairement aux industries concernées. Notamment l'industrie du charbon ne serait pas disposée à accepter le pool, en vertu duquel la position exceptionnelle qu'elle occupe en Belgique pourrait être soumise à des décisions non liées à son terrain de prédilection, la politique intérieure.

Cette manière de voir est toutefois contestée, essentiellement par des journaux comme *La Nation Belge*, étroitement liés aux industries concernées. Ainsi, ce journal estime que les industries belges du charbon et de l'acier sont en principe d'accord avec le concept d'un pool européen, mais craignent certaines conséquences qui en découleraient.

Il est relativement certain que même le gouvernement n'est pas unanime en ce qui concerne l'opportunité d'une coopération à la réalisation du plan, comme en témoignent différents articles de presse, qui émettent des critiques inspirées par les ministres ou les fonctionnaires au pouvoir.

En réalité, l'opposition doit être vue sous un autre angle. On ne trouve pas spécialement de partisans et de détracteurs en tant que tels du plan Schuman, mais bien deux avis divergents quant à la portée politique qui pourrait être à la base du système. En Belgique, il est souvent fait une distinction entre la pensée initiale de M. Schuman et son élaboration par M. Monnet. L'idée Schuman serait libérale et viserait avant tout à l'expansion du marché, la coordination et l'intégration des moyens de production, etc., tandis que l'idée Monnet serait socialiste et préconiserait finalement une «nationalisation» (ou une internationalisation) des industries.

L'espoir des industriels se fonde sur l'idée Schuman, tandis que les attentes de ceux qui préparent un ordre mondial socialiste, comme les organisations de défense des travailleurs, se tournent vers l'idée Monnet. La Fédération générale du travail de Belgique a exigé dans une note adressée au gouvernement qu'une organisation soit mise sur pied:

«1. devant diriger l'économie dans un sens absolument opposé à l'action politique qu'ont pratiquée les cartels patronaux;

2. et veiller à ce que les organisations ouvrières soient étroitement liées à tous les organes de direction.»

Comme il en va de la plupart des problèmes économiques en Belgique, cette question a elle aussi revêtu un aspect de politique intérieure, qui pourrait occuper davantage le devant de la scène au cours des prochains mois, peut-être non seulement dans la presse économique, mais aussi dans la presse générale et dans les hautes sphères du gouvernement. Une polémique a déjà éclaté à ce propos entre les journaux *Le Peuple* et *La Nation Belge*.

Alors que le plan Schuman était initialement mentionné dans la presse uniquement à titre de renseignement, presque exclusivement à l'intention des experts, c'est aujourd'hui devenu un problème auquel nombre de journalistes consacrent de temps à autre leurs forces. La prudence reste dès lors de mise avec les avis formulés dans la presse belge, dont la plupart manquent de précieuses connaissances, reposent sur des informations très vagues et peuvent rapidement donner lieu aux théories d'amateurisme les plus variées.

Il convient de souligner que la presse économique et financière fournit évidemment des nouvelles de meilleure qualité que la presse générale.

Une part non négligeable de l'opinion publique belge (du moins les catholiques et les libéraux) craint au

plus haut point le transfert d'une part de la souveraineté belge à une haute autorité, qui pourrait éventuellement prendre des décisions liées aux affaires internes des industries belges. Les critiques sont donc identiques à celles formulées il y a plusieurs mois par le Parti travailliste anglais et à l'époque fortement réprouvées dans la presse belge. À présent, à l'occasion de la première application pratique de l'intégration européenne à un moment décisif, la Belgique revient tout naturellement sur l'idée de la souveraineté.

La frange socialiste de l'opinion publique, qui éprouve donc plus de sympathie pour le contenu intrinsèque du plan, ne peut que s'y associer, si l'industrie du charbon est sauvée ou plutôt si les mines peu rentables (Mons, Charleroi et Liège) restent d'une manière ou d'une autre subventionnées, car une baisse des prix sans un vaste subventionnement signifie la fermeture des mines, qui priverait de moyens de survie la population minière résidant dans le Borinage et à Liège.

Le Belge n'ayant jamais été très nationaliste et l'idée de devenir «européen» le laissant à vrai dire plutôt froid (il parle toujours à la première personne), cela signifie qu'il n'est pas disposé à consentir les grands sacrifices indispensables, à savoir, le cas échéant, l'adaptation de son industrie à l'industrie européenne.

Tous ces éléments traitent de ce que la presse écrit et de la manière dont le public – les lecteurs – réagit. Il convient toutefois d'ajouter que le problème du plan Schuman retient peu l'attention du lecteur et de la masse. Il n'existe pour ainsi dire aucune opinion publique sur ce sujet, et il faut constater qu'une part certaine des personnes intéressées considère la presse comme une tribune. Quoi qu'il en soit, il est certain que, le plan Schuman étant d'origine française, il peut a priori compter sur un meilleur accueil que s'il avait émané de Londres ou La Haye.

L'homme de la rue commence à se moquer de tout type de plan et, de tous les plans en cours, le plan Schuman est vraisemblablement le moins connu.

Le 3 février 1951